

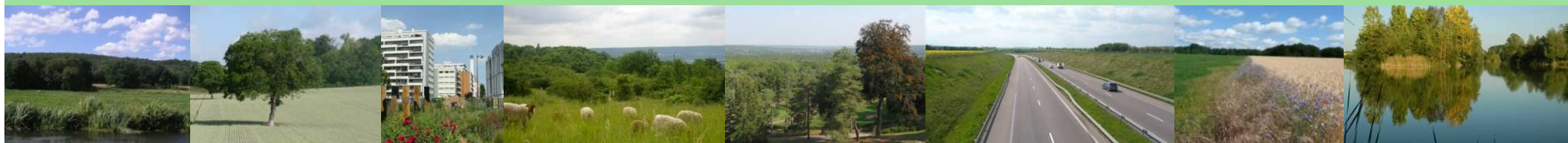
# Schéma régional de cohérence écologique

*Ile-de-France*



## Atelier territorial « Brie »

22 mars 2012





**Caroline Vendryes**

Chef de la mission "trame verte et bleue"

**Jean-Marc Bernard**

Chargé de mission "planification et biodiversité"



**Vincent Hulin**

Chargé de mission biodiversité

**Hélène Colas**

Chargée de mission territoriale





**Jean-Christophe Kovacs**  
**Thomas Sauzon**

- **Identification des enjeux et des composantes de la TVB**
- **Définition des mesures et outils de mise en œuvre**
- **Rédaction du SRCE**



**Philippe Gouteyron**  
**Romain Baduel**

- **Animation**
- **Communication**
- **Cohérence du processus de concertation**



**Collectivités territoriales**

**Acteurs de l'eau**

**Services de l'État**

**Établissements publics**

**Associations**

**Acteurs économiques**

**Usagers**

**Gestionnaires ...**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

# Pourquoi sommes-nous réunis?

➔ **Vous présenter la démarche du SRCE**

*Que va-t-il  
contenir ?*

*Comment est-il  
élaboré ?*

*Que pourra-t-on ou devra-  
t-on faire une fois ce  
document adopté ?*

*Concrètement, qu'est-ce que ça  
va changer ?*

# Pourquoi sommes-nous réunis?



**Enrichir les analyses sur les continuités écologiques de votre expérience et votre connaissance du territoire**

*Avons-nous oublié des choses dans notre travail d'analyse ?*

*Disposez-vous d'indications sur des documents ou des personnes ressources à consulter ?*

*Quels projets sont à anticiper ?*

# Quel est le déroulé de la réunion ?

9H30	INTRODUCTION
9h45	La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique, de quoi parle-t-on ?
10h	Comment la trame verte et bleue est-elle définie et cartographiée ? Quels sont les réservoirs de biodiversité sur votre territoire ?
10H45	PAUSE
11h	Quels sont les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue sur votre territoire ?
13H	FIN DE LA RÉUNION

# Comment pouvez-vous participer ?

Des **temps de questions – réponses** à l'issue de chaque présentation

*La règle du jeu vous sera expliquée à l'issue de la pause !*

La possibilité de faire des **observations sur les cartes** qui vous ont été remises

Deux **adresses mails** pour des contributions écrites :  
caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr  
vincent.hulin@iledefrance.fr

Un **extranet** pour s'informer : <http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE !





# La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique

De quoi parle-t-on ?

## Un seul système vivant

La biodiversité



Le tissu vivant de la planète



© Michel Cambrony



## Une dynamique d'interactions

Les êtres vivants sont en interaction entre eux, avec leurs milieux, et ces milieux sont en interaction entre eux.



Une dynamique favorable à la diversité des :

- gènes
- espèces
- écosystèmes

## Pourquoi préserver la biodiversité ?

### Pour sa valeur patrimoniale

- Les espèces et les milieux ont une valeur intrinsèque, par leur existence même.
- La biodiversité représente un patrimoine pour aujourd'hui et pour demain.

### Pour les services fournis par les écosystèmes

- Approvisionnement
  - ✓ Santé (médicaments)
- Auto-entretien
  - ✓ Zones humides et épuration des eaux
- Régulation
  - ✓ Contrôle des crues
- Culturel
  - ✓ Fonctions récréatives et esthétiques de la forêt.

La fragmentation et la perte des habitats et milieux naturels, principales causes de réduction de la biodiversité



## Une des approches permettant de préserver la biodiversité

Permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, s'adapter...

- *Freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels*
- *Relier entre eux les milieux naturels pour former un réseau écologique cohérent*



## Comment faire ?

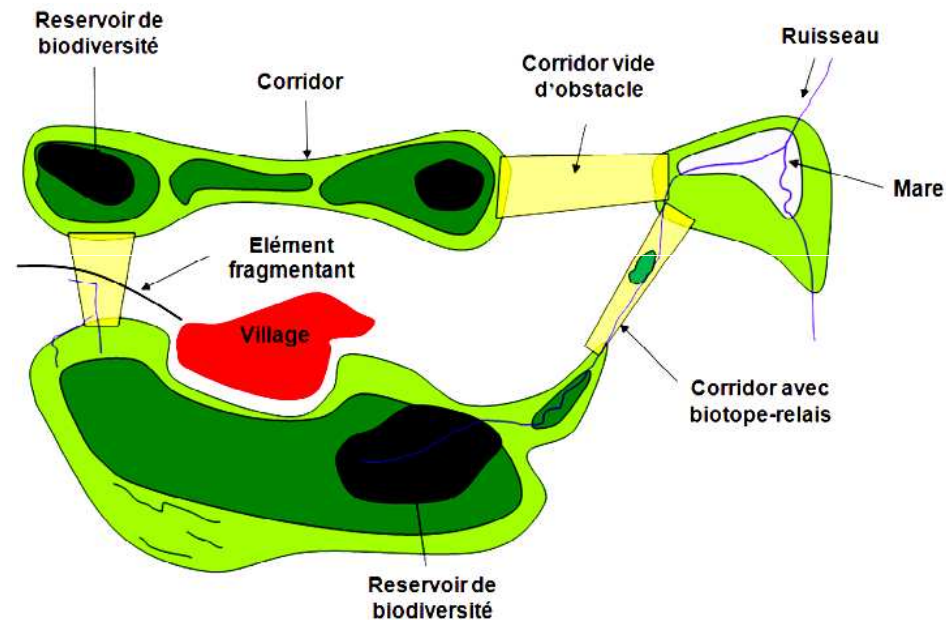
La Trame verte et bleue : un outil d'aménagement destiné à former un réseau écologique cohérent.

Et concrètement, la trame verte et bleue, c'est... ?

L'ensemble des continuités écologiques

Et les continuités écologiques... ?

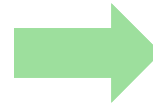
L'ensemble des « réservoirs de biodiversité », et des « corridors écologiques » qui permettent aux individus de circuler et d'accéder à ces réservoirs



D'après ECONAT

## Quel cadre réglementaire pour la trame verte et bleue ?

**Une réflexion internationale et européenne qui date des années 1970**



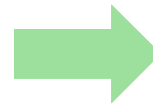
*19 des 27 pays de l'Union européenne ont lancé une politique de réseau écologique*

**L'évolution des politiques publiques françaises** : la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006) et une nouvelle approche de la protection de la nature, visant à protéger le vivant dans son ensemble (*Stratégie Nationale Biodiversité 2011-2020*)



*Passage d'une protection des espaces et des espèces dits « remarquables » à la préservation des continuités écologiques*

**Le « Grenelle de l'Environnement »** : mise en place de la TVB et notamment d'un SRCE dans chaque région française



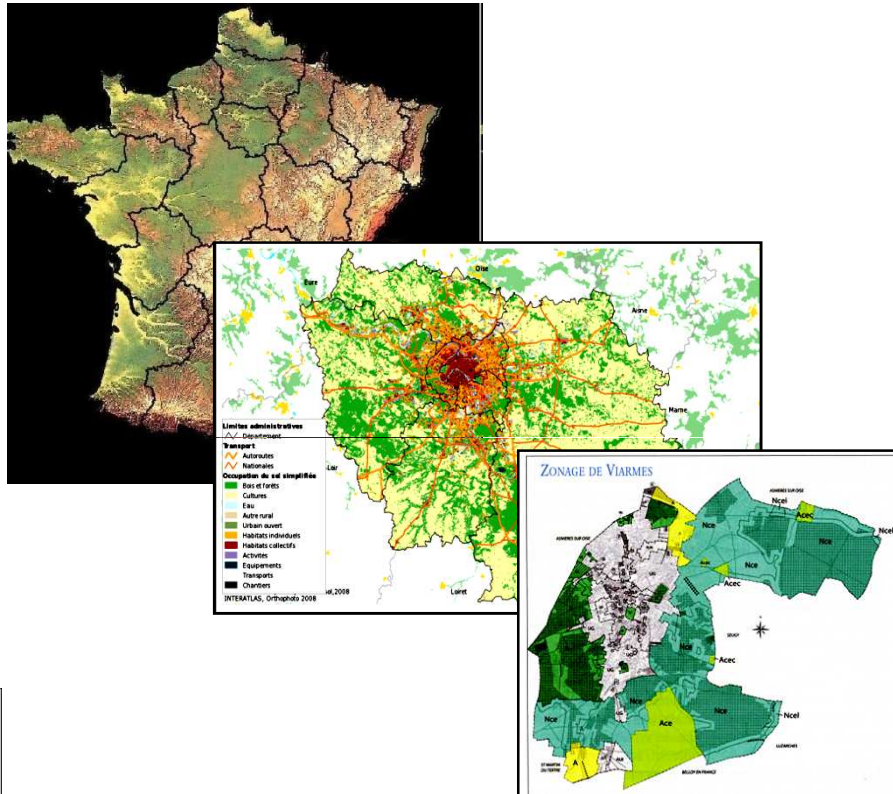
*Traduction législative : les lois dites « Grenelle 1 et 2 » (2009 et 2010) ; et réglementaire (CNTVB et CRTVB, Orientations nationales)*

## 3 principes clés

L'imbrication des échelles

Le principe de subsidiarité

Une articulation avec les différents usages de l'espace

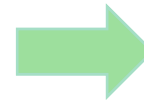




# ***Le SRCE : la traduction régionale de la Trame verte et bleue***

**Un document  
d'aménagement du territoire**

- *Révisable tous les 6 ans*
- *Co-élaboration État/Région*
- *Comité régional TVB*



**une stratégie  
un cadre d'intervention  
une dynamique  
d'acteurs**

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des enjeux écologiques **ET** des activités socio-économiques
- Cohérence des politiques sectorielles

# Le SRCE : son contenu

- a. Les **enjeux régionaux** relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques;
- b. Les **composantes** de la Trame Verte et Bleue;
- c. Un **atlas cartographique** à l'échelle de la région;
- d. Un **plan d'action** (outils, actions prioritaires, efforts de connaissance).

- **Connaissance**
- **Mise en réseau**
- **Orientations**

# Le SRCE : articulation avec les autres démarches



*Pour mémoire, les différents niveaux d'opposabilité*

## Opposabilité

Types de relation régissant les rapports juridiques entre plusieurs normes

***Pour le SRCE,  
c'est ce niveau  
qui a été retenu :***

### Prise en compte

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

### Compatibilité

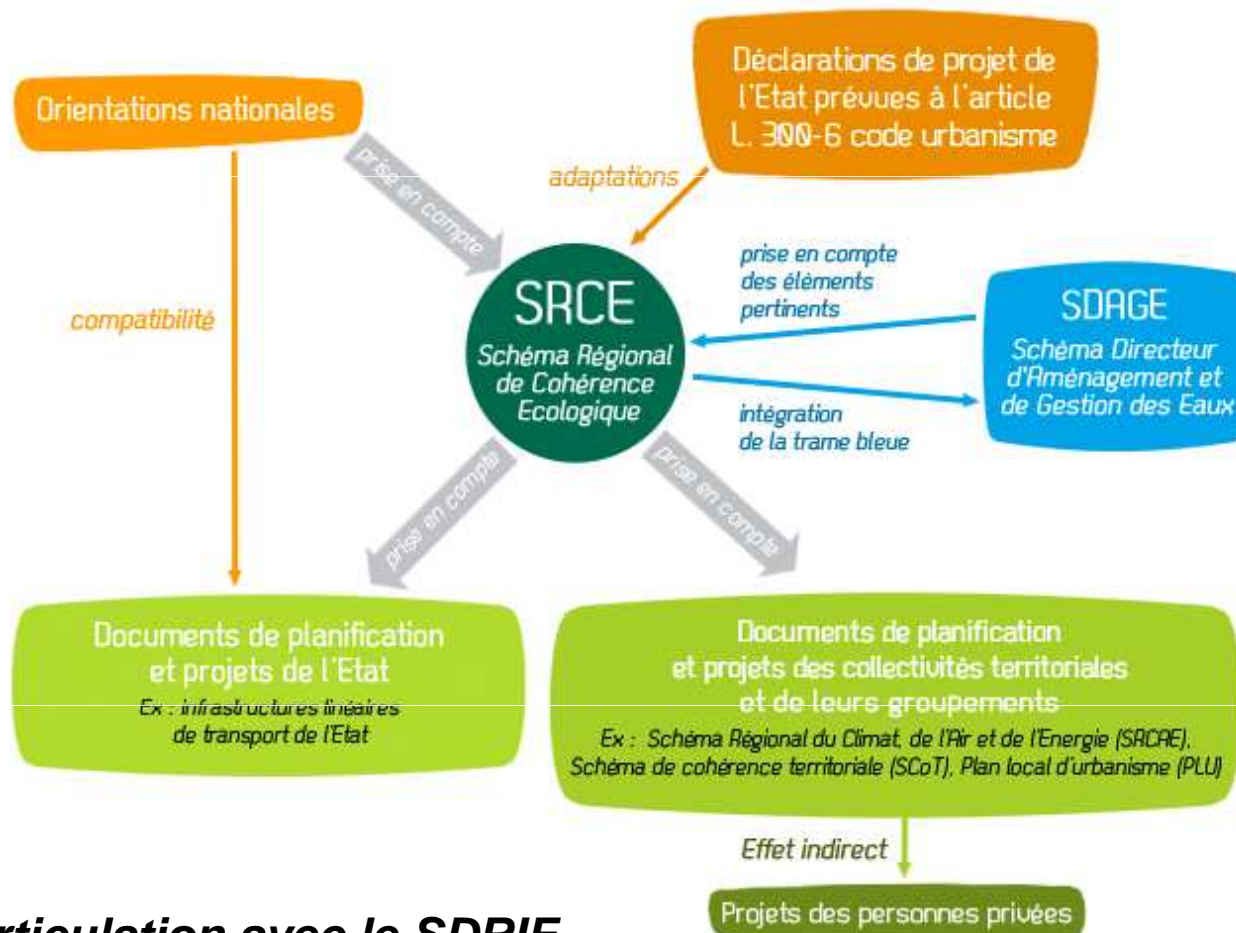
La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

### Conformité

Obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure.

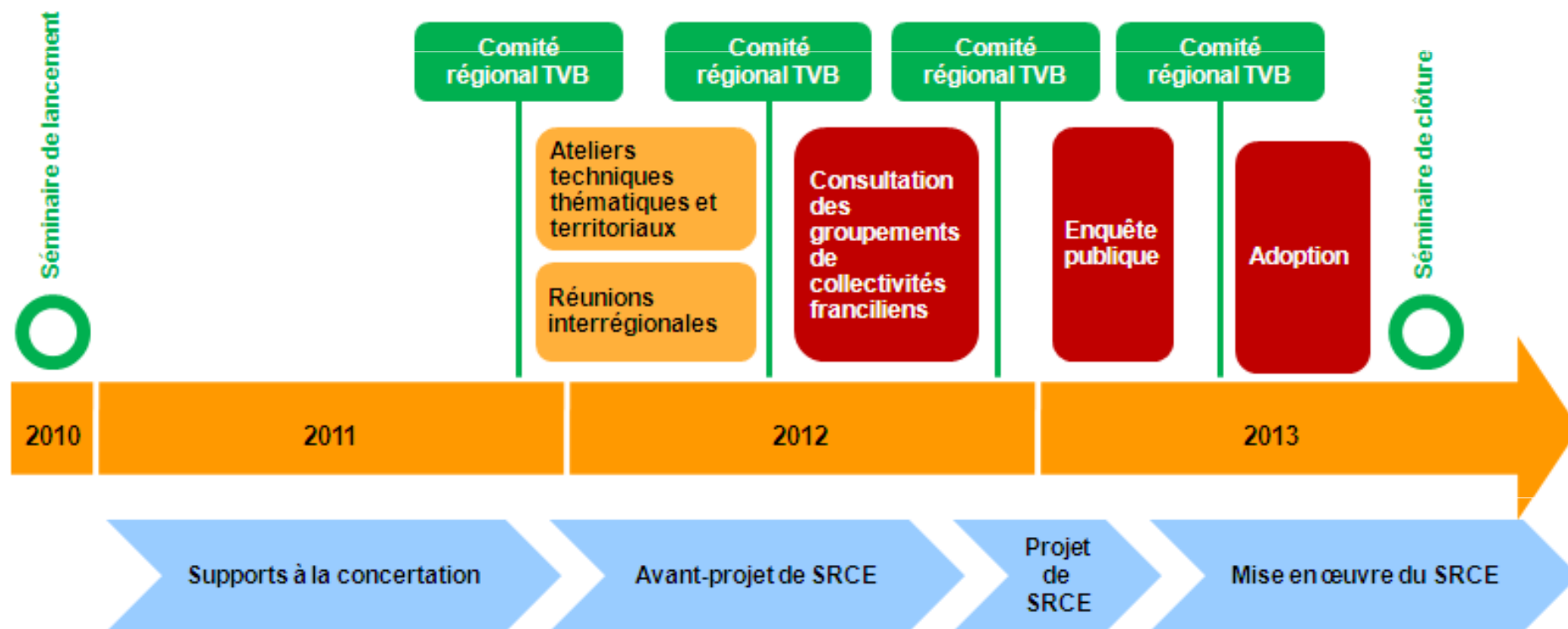
# Le SRCE : articulation avec les autres démarches

- **Le SRCE ne peut se substituer aux politiques publiques existantes ou à venir.**
- **Il doit mettre en synergie les différentes politiques publiques pour maintenir ou rétablir les continuités écologiques.**

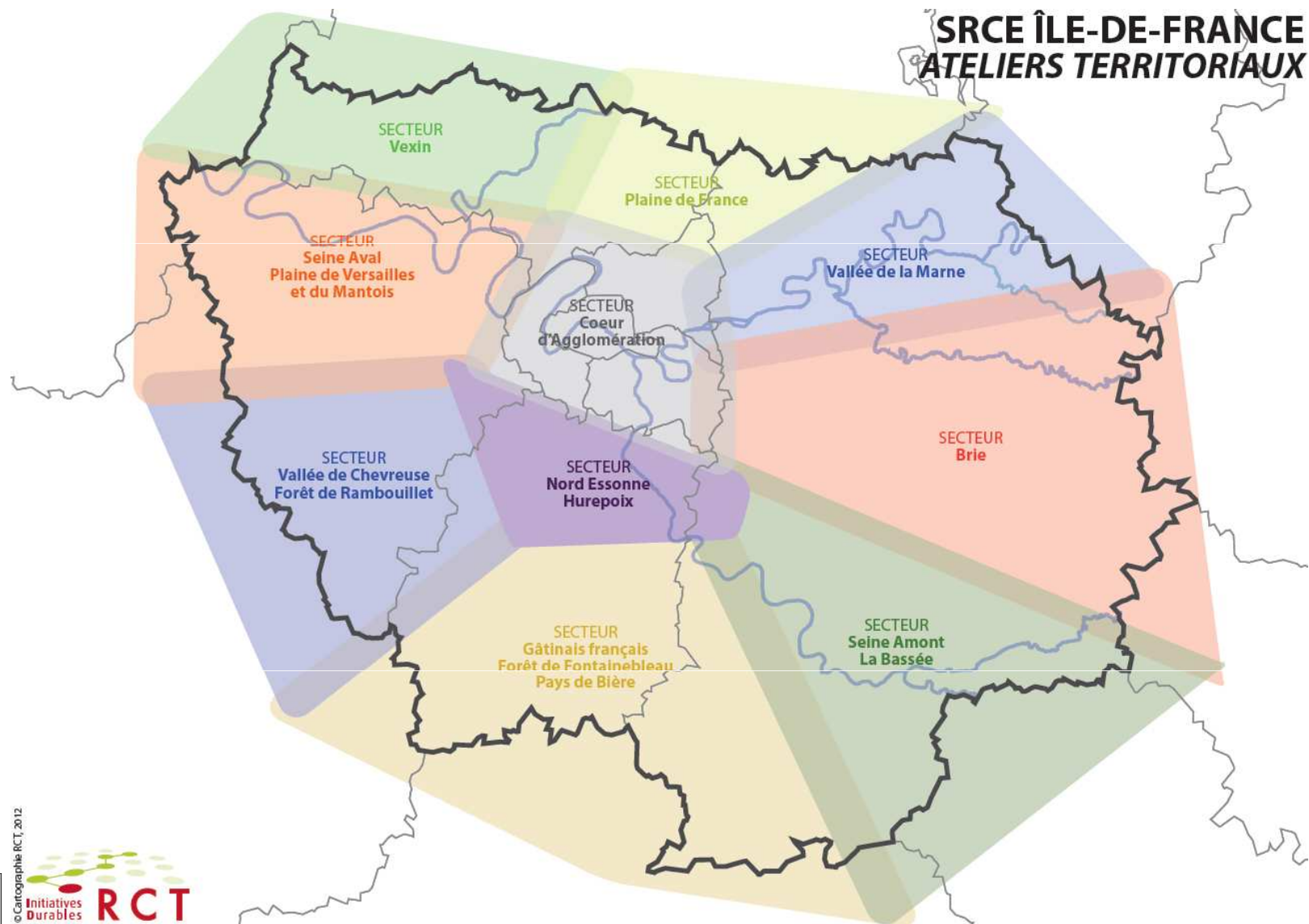


**En Ile-de-France : articulation avec le SDRIF**

# Le SRCE francilien : calendrier



# Les ateliers territoriaux



©Cartographie RCT, 2012



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE



# *Des questions sur la trame verte et bleue ? le SRCE ? son élaboration en Ile-de-France ?*



© Conseil régional d'Ile-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

 **île de France**

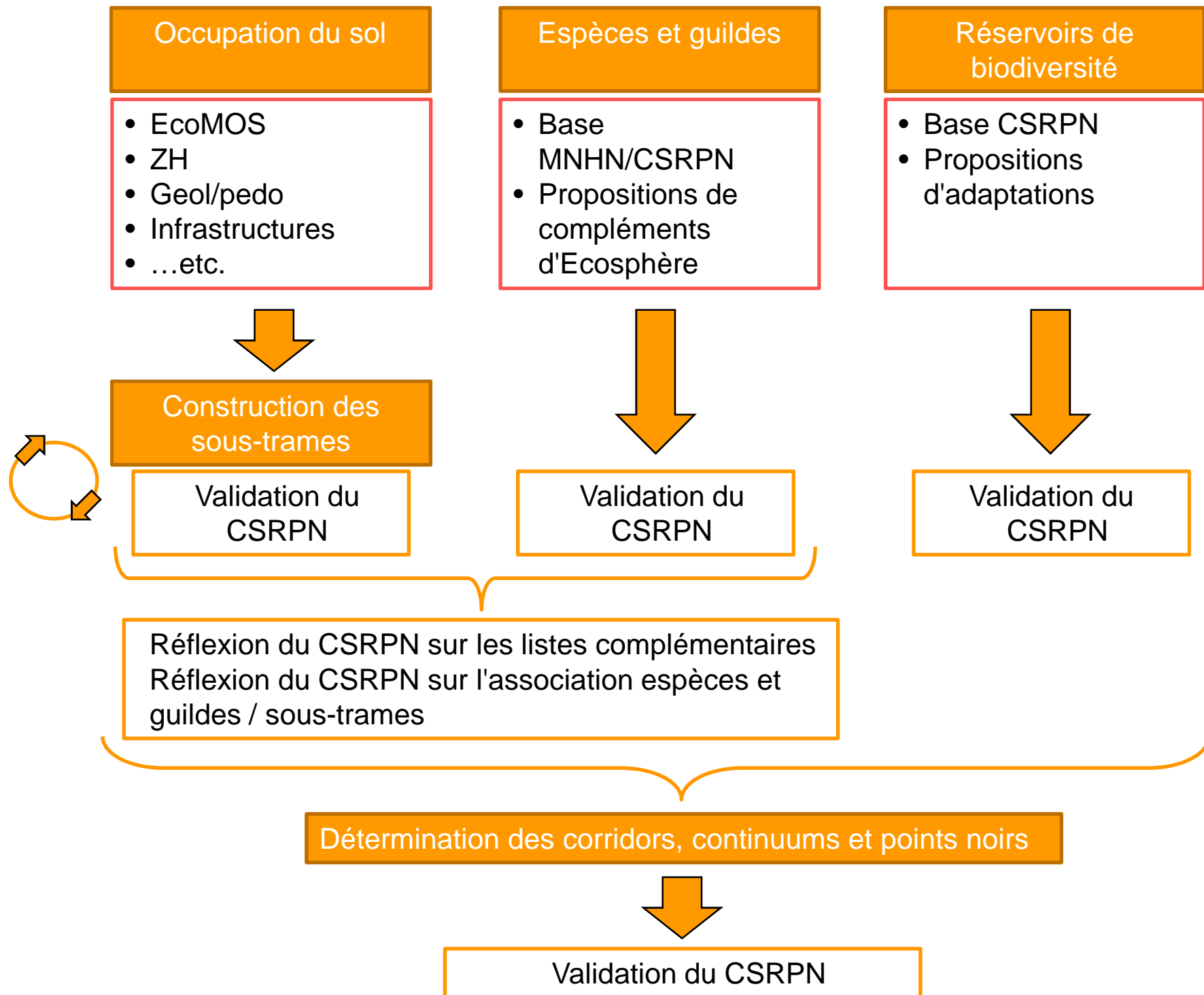


# Définition et cartographie de la trame verte et bleue en Île-de-France

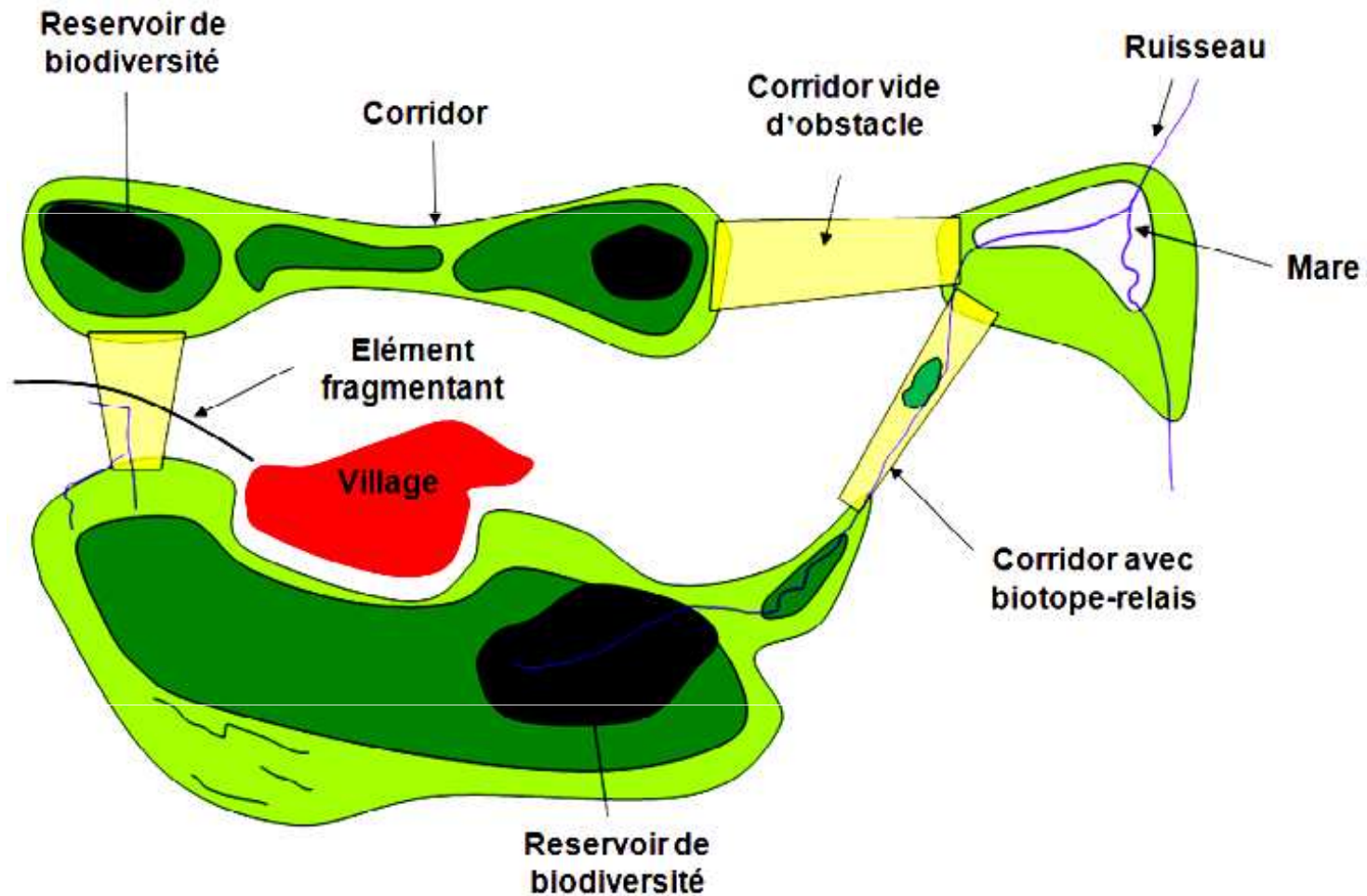
## Mode d'emploi



# Schéma méthodologique



# Rappel sur la définition des continuités écologiques



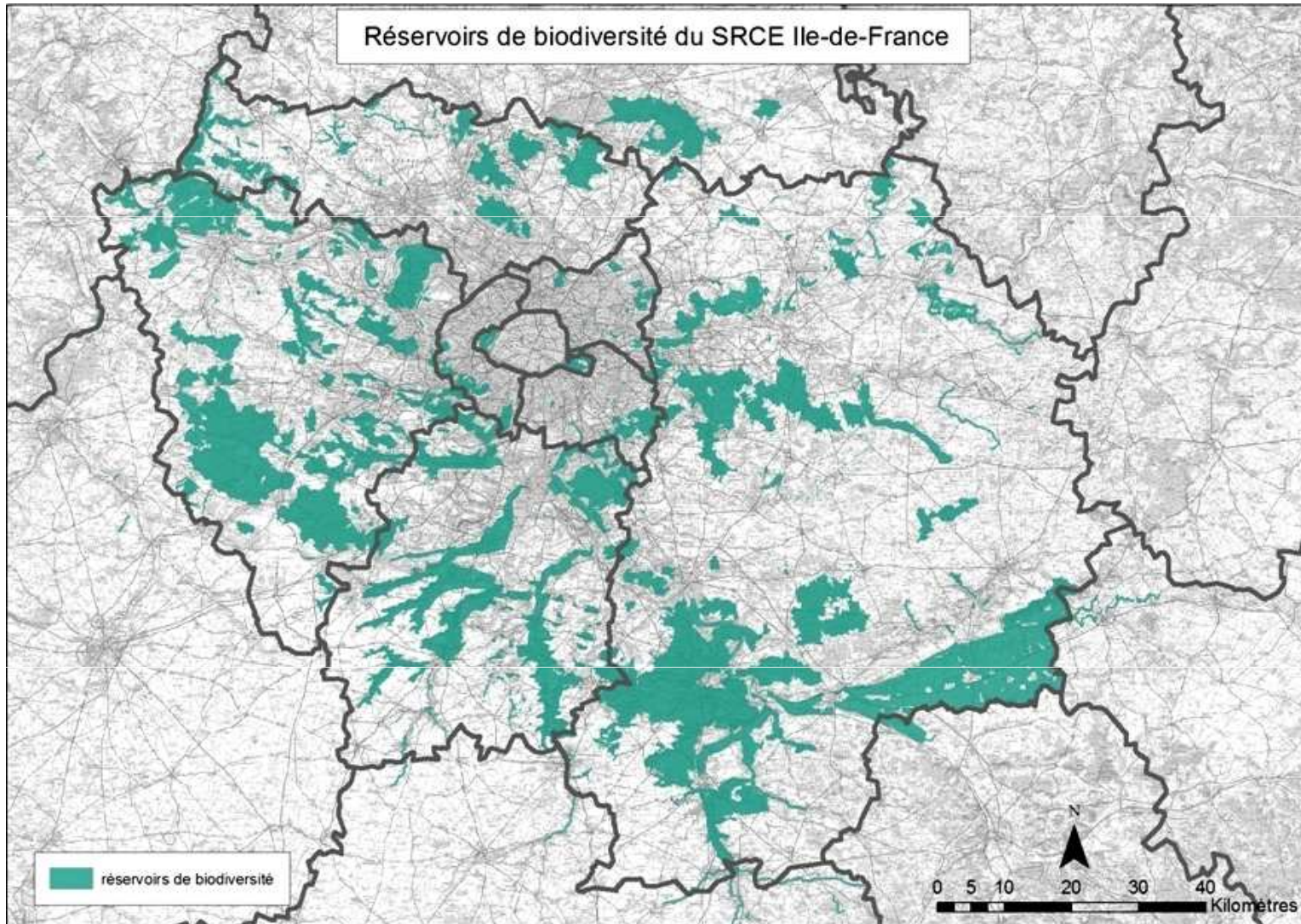
*D'après ECONAT*

# Mise en cohérence du SRCE

5 Critères de cohérence nationale doivent être pris en compte dans le SRCE d'Ile-de-France :

- **Cohérence des zonages réglementaires et d'inventaires** → réservoirs de biodiversité
- **Cohérence sur les espèces** → liste nationale des espèces SRCE
- **Cohérence sur les habitats et milieux naturels** → prescriptions nationales concernant la cartographie des sous-trames
- **Cohérence sur les milieux aquatiques et humides** → cours d'eau classés, prise en compte des zones humides du SDAGE
- **Cohérence inter régionale et transfrontalière**

# Constitution des réservoirs de biodiversité



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE



# Constitution des réservoirs de biodiversité

## Cohérence nationale des zonages réglementaires et d'inventaires à travers des constituants obligatoires :

- Réserves naturelles nationales et régionales
- Réserves Biologiques en forêt publique
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

## Compléments ajoutés pour le SRCE d'Ile-de-France

- ZNIEFF de types 1 et 2
- Sites Natura 2000
- Réservoirs biologiques du SDAGE

# Les espèces dans le SRCE

## Trois critères permettent de définir les espèces du SRCE d'Ile-de-France :

- Une sensibilité à l'effet de coupure : Cerf, Chauves-souris, amphibiens...
- Une sensibilité à la réduction de la taille de leurs habitats : Fauvette pitchou, Busards...
- Une sensibilité au réchauffement climatique : Mésange boréale, insectes...



## On peut distinguer trois catégories d'espèces pour le SRCE d'Ile-de-France :

- Des espèces de cohérence nationale (donc choisies à l'échelon national) permettant la validation des SRCE régionaux
- Des espèces régionales importantes pour ce territoire
- Des espèces de travail facilitant la constitution des sous-trames et leur analyse

# Des questions sur cette méthode ?



© Juliette Oecono



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

 **île de France**



## Zoom sur le territoire « Brie »

Les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue



# La règle du jeu

4 sous-trames +  
réservoirs

5 cartes

5 temps d'échanges  
(20 min.)

NB. Les cartes sont des documents de travail provisoires

- **une présentation de la carte**
- **un temps de débat :**

- *Quels enjeux spécifiques concernent les réservoirs de biodiversité ?*
- *La représentation des continuités écologiques correspond-elle à votre connaissance du territoire ?*
- *Certains points noirs vous semblent-ils avoir été oubliés ?*

NB. Nous n'aurons pas toujours de réponse immédiate à vos questions : nous sommes là pour vous écouter !

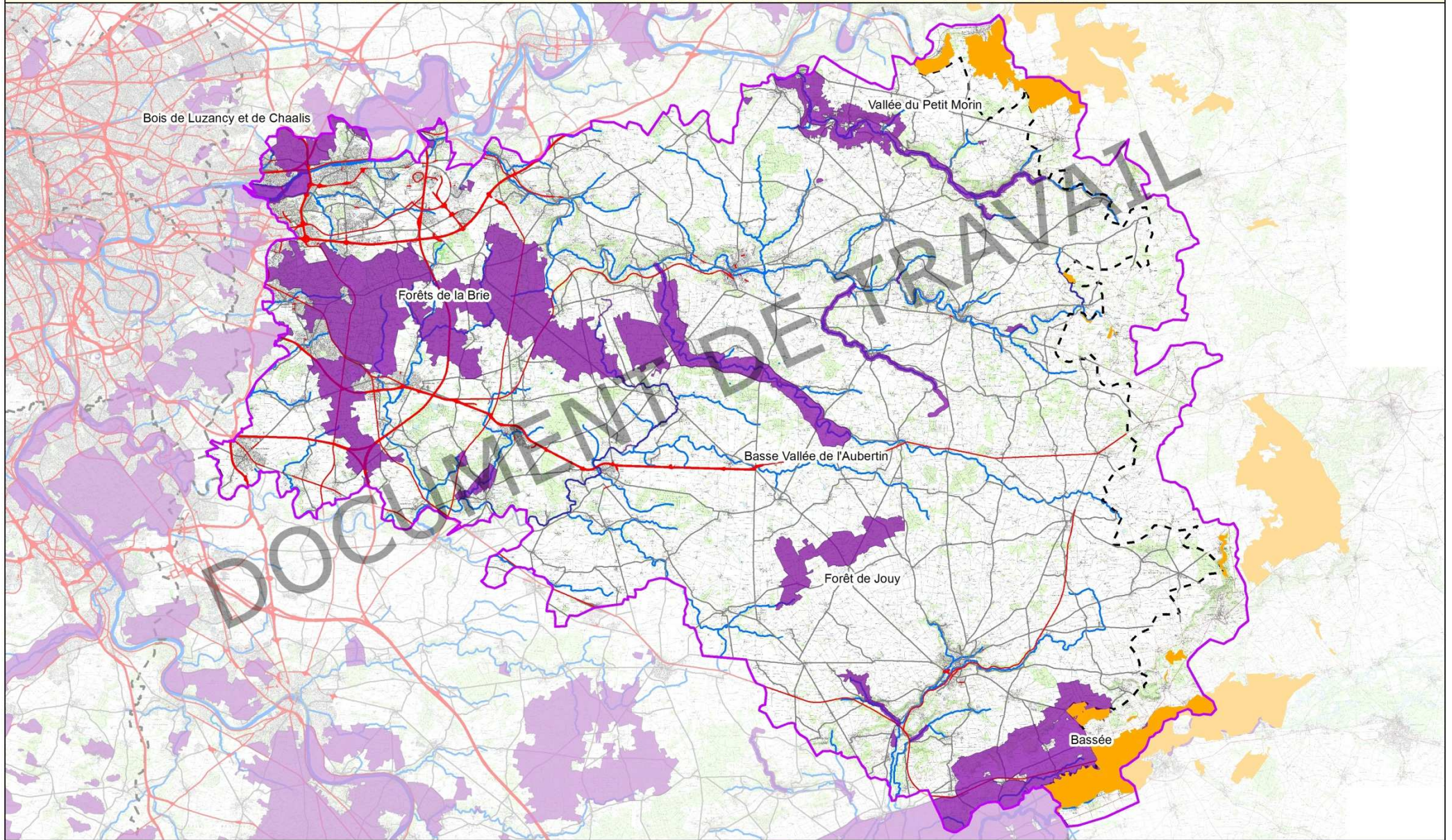
- **un temps de travail individuel :**

- vous avez reçu un exemplaire de chacune des cartes et 5 post-it
- faites part de vos remarques sur les post-it et collez-les sur les cartes, notamment pour indiquer un site ou une zone
- utilisez les comme bon vous semble : 1 par carte ? 5 sur une seule carte ?



# ATELIER "BRIE" DU 22 MARS 2012

## CARTE 1 : RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DU SRCE D'ÎLE-DE-FRANCE



 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	 <small>PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE</small>		<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;"> <b>Limites départementales</b>                  - - - - -             </td> <td style="width: 33%;"> <b>Infrastructures de transport</b>                  — Infrastructures majeures                  — Infrastructures importantes                  — Infrastructures de 2e ordre             </td> <td style="width: 33%;"> <b>Réservoirs de biodiversité</b>                  ■ Zones avec un statut identique aux réservoirs de biodiversité d'Île-de-France             </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <b>Cours d'eau</b>                  — Grands cours d'eau                  — Petits cours d'eau             </td> </tr> <tr> <td colspan="3">                 ■ Périimètre de l'atelier "Brie"             </td> </tr> </table>	<b>Limites départementales</b> - - - - -	<b>Infrastructures de transport</b> — Infrastructures majeures — Infrastructures importantes — Infrastructures de 2e ordre	<b>Réservoirs de biodiversité</b> ■ Zones avec un statut identique aux réservoirs de biodiversité d'Île-de-France	<b>Cours d'eau</b> — Grands cours d'eau — Petits cours d'eau			■ Périimètre de l'atelier "Brie"			1:250 000  0 2.5 5 10 Km Mars 2012 Sources : Ecosphère, IGN®
<b>Limites départementales</b> - - - - -	<b>Infrastructures de transport</b> — Infrastructures majeures — Infrastructures importantes — Infrastructures de 2e ordre	<b>Réservoirs de biodiversité</b> ■ Zones avec un statut identique aux réservoirs de biodiversité d'Île-de-France											
<b>Cours d'eau</b> — Grands cours d'eau — Petits cours d'eau													
■ Périimètre de l'atelier "Brie"													



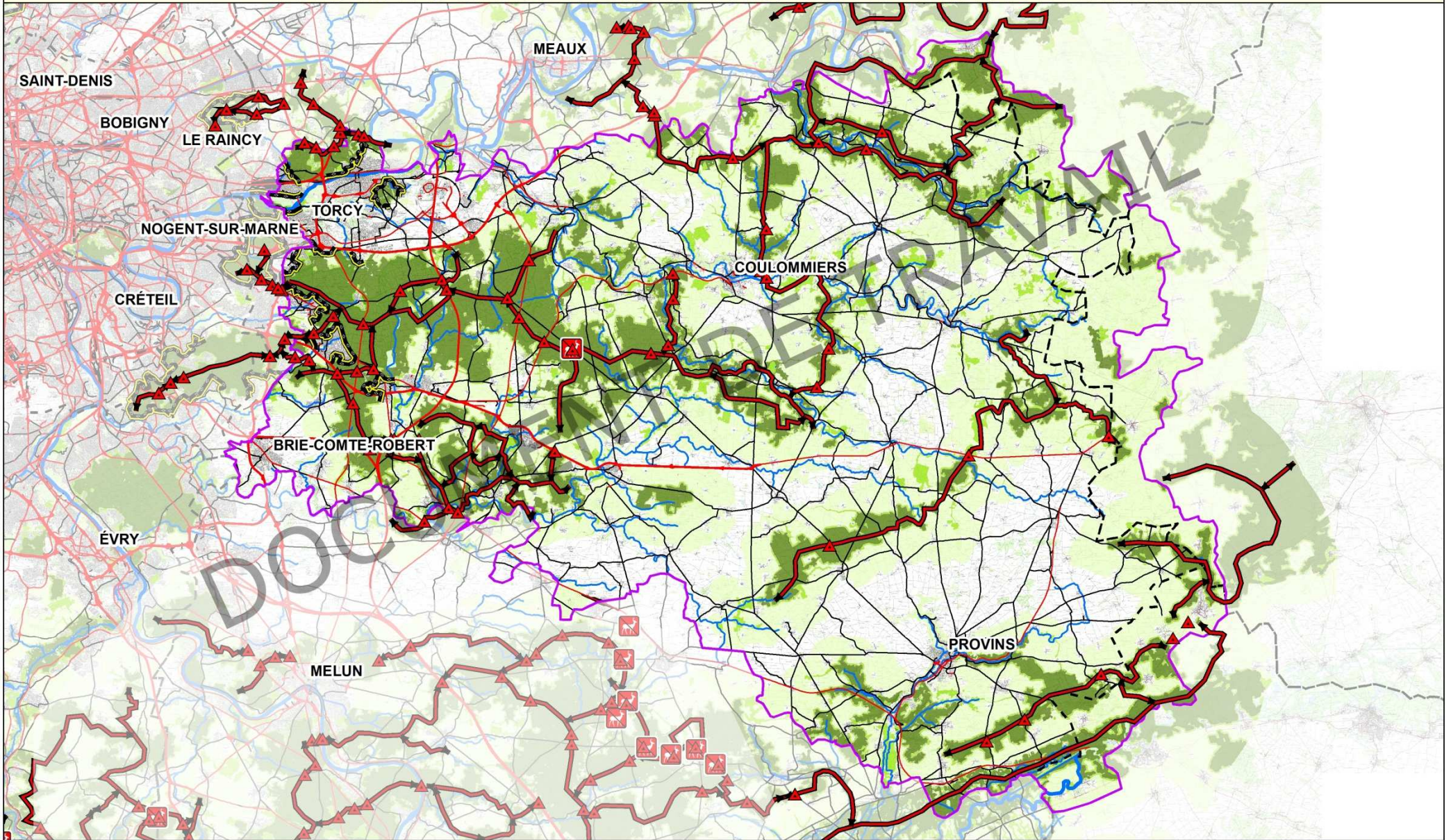
***PAUSE***  
***Rendez-vous dans 15 minutes !***






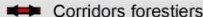
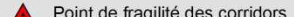
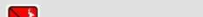




# Zoom sur le territoire « Brie »

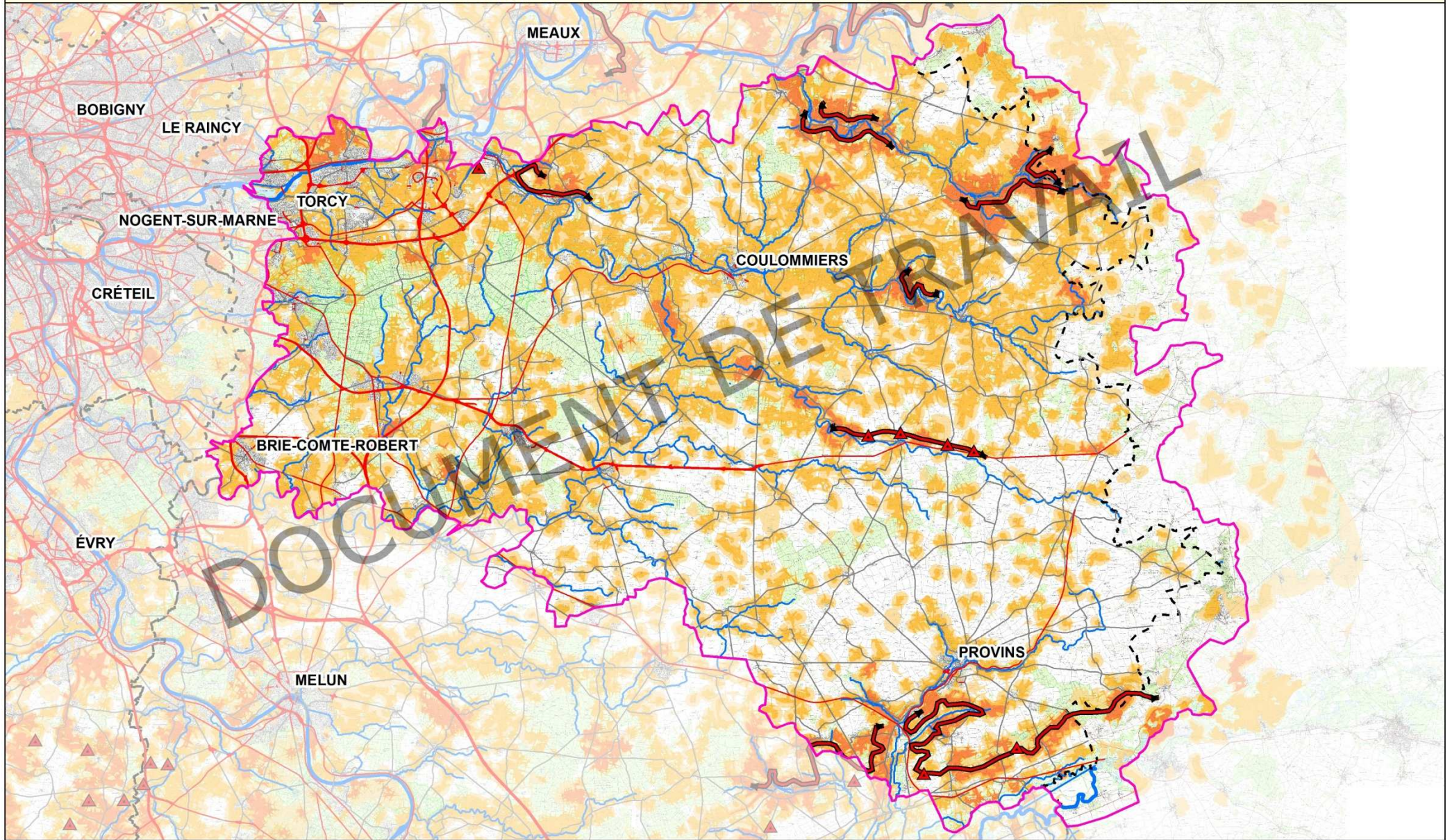
Les premiers rendus  
cartographiques de la  
trame verte et bleue

**ATELIER "BRIE" DU 22 MARS 2012**  
**CARTE 2 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME BOISEE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE**



 République Française  PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE	 Île-de-France   Écosphère <small>Commissariat régional pour la nature et les paysages                  114, rue de la République - 95000 Clichy                  Tél. 01 48 01 45 32 (R - numéros verts)</small>		 Limites départementales	<b>Infrastructures de transport</b>  Infrastructures majeures  Infrastructures importantes  Infrastructures de 2e ordre	<b>Continuum</b> Nombre de guildes  1 guildes d'espèces  2 guildes d'espèces  3 guildes d'espèces	 Corridors forestiers  Point de fragilité des corridors  Fronts urbains en contact du continuum  Points de collision	1:260 000   Mars 2012 Sources : Écosphère, IGN®
			<b>Cours d'eau</b>  Grands cours d'eau  Petits cours d'eau	 Périmètre de l'atelier "Brie"			

**ATELIER "BRIE" DU 22 MARS 2012**  
**CARTE 3 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME HERBACEE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE**



			Limites départementales Périmètre de l'atelier "Brie"	<b>Infrastructures de transport</b> Infrastructures majeures Infrastructures importantes Infrastructures de 2e ordre	<b>Continuum</b> Nombre de guildes 1 guildes d'espèces 2 guildes d'espèces 3 guildes d'espèces	Corridors calcariques Continuum calcaire fragilisé
			<b>Cours d'eau</b> Grands cours d'eau Petits cours d'eau			

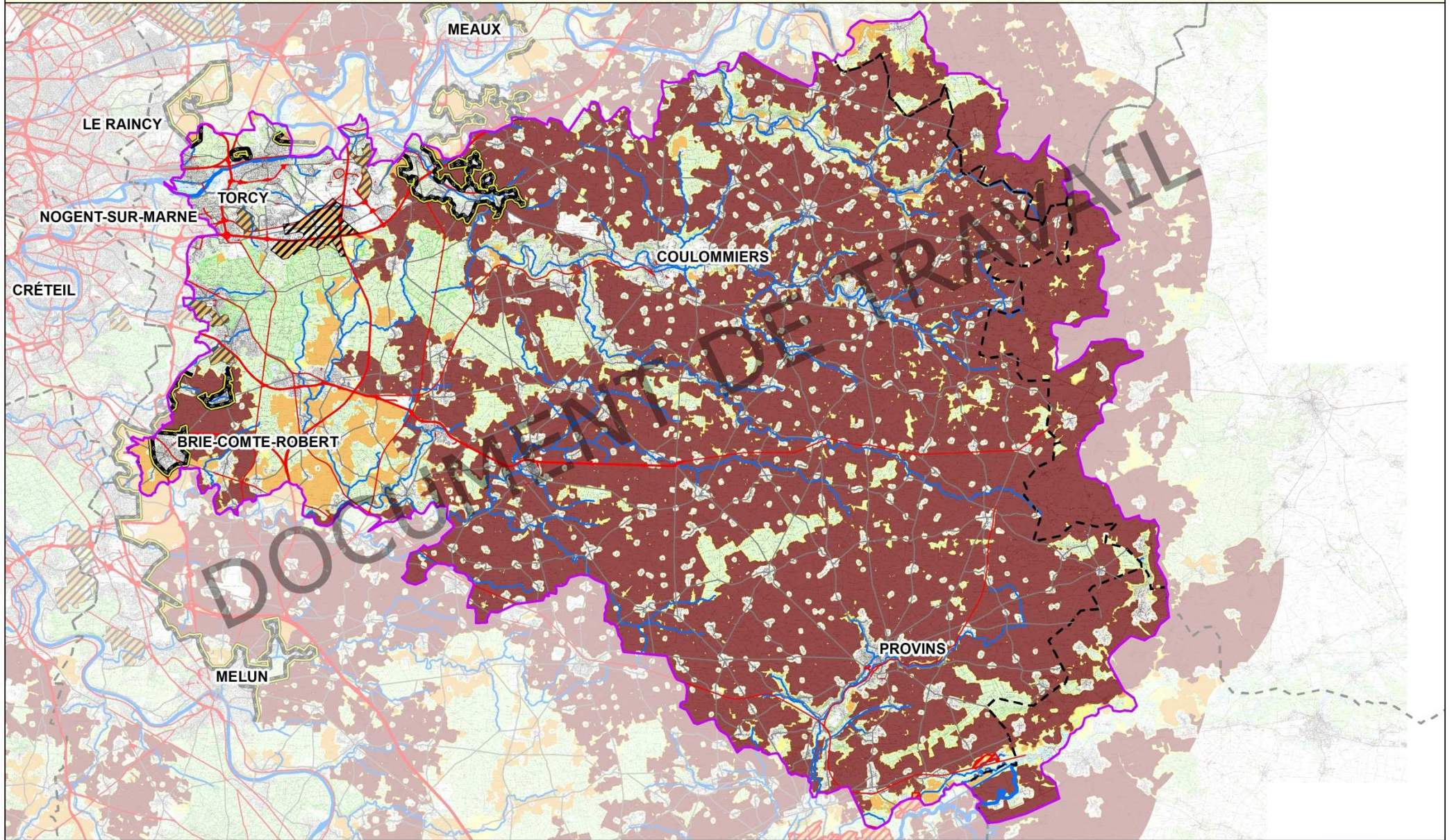
1:250 000

Mars 2012  
Sources : Ecosphère, IGN®

# *La sous-trame herbacée*



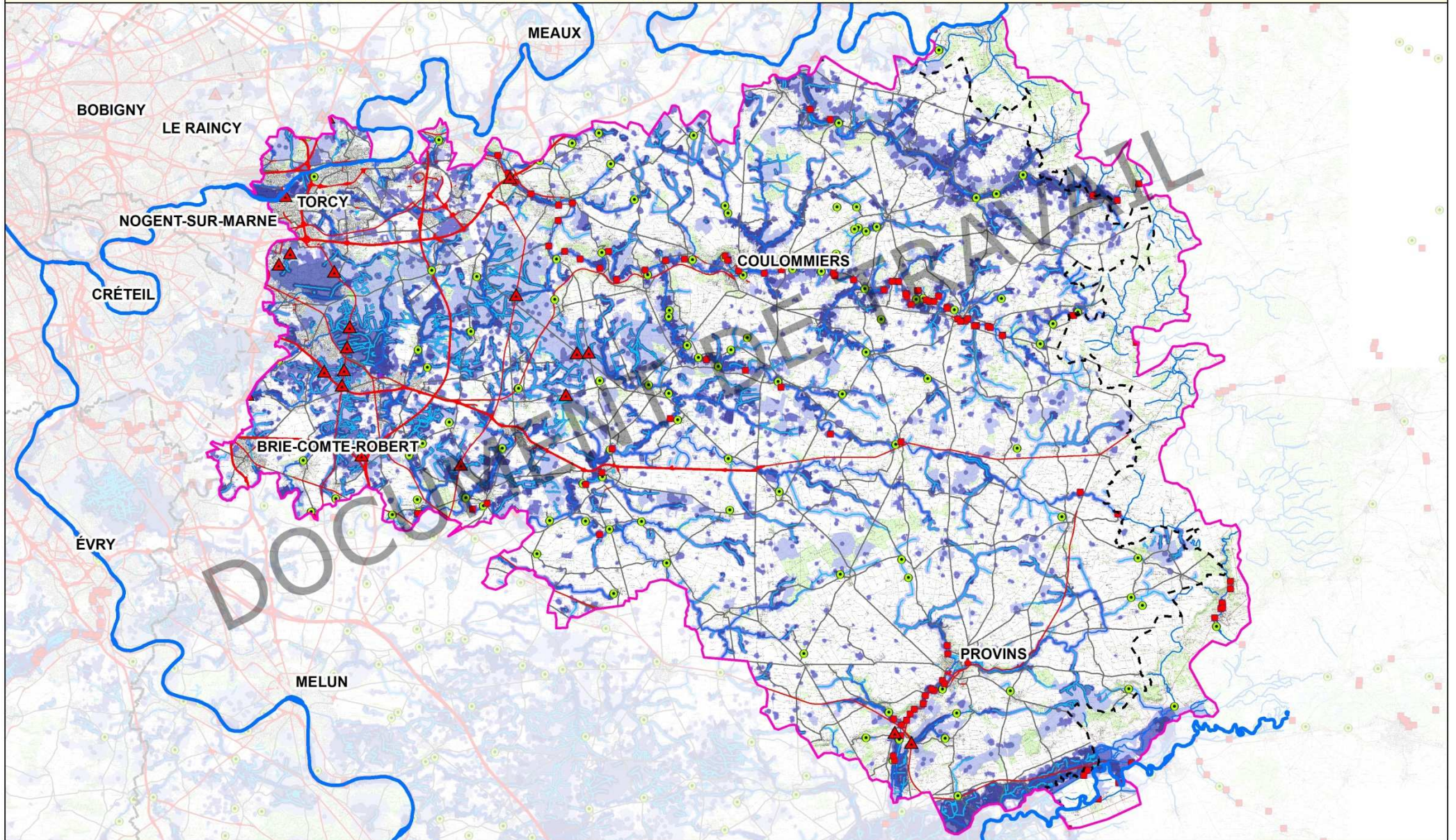
**ATELIER "BRIE" DU 22 MARS 2012**  
**CARTE 4 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME GRANDES CULTURES DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE**



<p>PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE</p>	<p>écosphère</p>		Limites départementales	<b>Infrastructures de transport</b> Infrastructures majeures Infrastructures importantes Infrastructures de 2e ordre	<b>Continuum</b> Nombre de guildes 1 guildes d'espèces 2 guildes d'espèces 3 guildes d'espèces	Fronts urbains en contact du continuum Isolats du continuum grandes cultures Zones de déprise agricole	<p align="right">1:250 000</p> <p align="center">Mars 2012</p> <p align="right">Sources : Ecosphère, IGN®</p>
			<b>Cours d'eau</b> Grands cours d'eau Petits cours d'eau	Périmètre de l'atelier "Brie"			



**ATELIER "BRIE" DU 22 MARS 2012**  
**CARTE 5 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME BLEUE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE**



<p>PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE</p>	<p>Écosphère</p>		Limites départementales Périmètre de l'atelier "Brie"	<b>Cours d'eau</b> Grands cours d'eau Petits cours d'eau Petits cours d'eau intermittents Tronçons couverts	<b>Continuum</b> Nombre de guildes 1 guildes d'espèces 2 guildes d'espèces 3 guildes d'espèces	Obstacles à l'écoulement Obstacles à l'écoulement moins fractionnants Obstacles non qualifiés Stations d'épuration Continuum fragilisé	<p align="right">1:250 000</p> <p align="center">Mars 2012</p> <p align="right">Sources : Ecosphère, IGN®</p>
			<b>Infrastructures de transport</b> Infrastructures majeures Infrastructures importantes Infrastructures de 2e ordre				



# Conclusion de l'atelier

# La suite des échanges

La possibilité de faire part de vos propositions complémentaires aux adresses suivantes :

**caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr**

**vincent.hulin@iledefrance.fr**

*Un compte-rendu de cet atelier vous sera adressé dans les prochaines semaines*

**Rendez-vous sur <http://extranet.srce-idf.fr> :**

**Login :** accesgeneral

**Mot de passe :** srceidf

**Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE !**

A photograph of a person walking on a dirt path towards a lake in a forest. The person is wearing a blue shirt, dark pants, and a backpack, and is looking down at a device in their hand. The lake is calm and reflects the surrounding greenery. The scene is framed by tree branches and leaves in the foreground.

## *En partant*

**Pour mieux répondre à vos attentes,  
merci de remettre à la sortie les  
questionnaires évaluatifs remplis...**

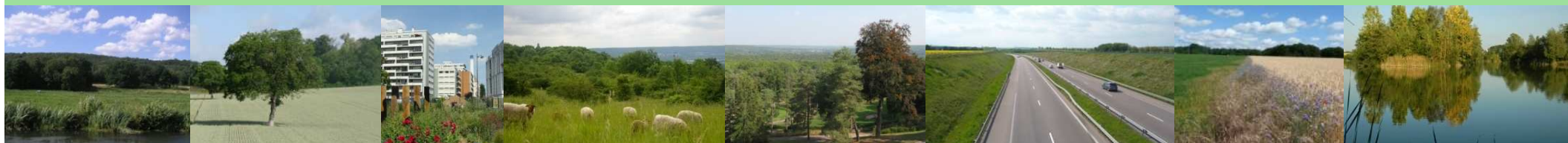
**Pour bien prendre en compte vos  
remarques, merci de remettre à la  
sortie les cartes complétées de vos  
observations sur post-it!**

# Schéma régional de cohérence écologique

*Ile-de-France*



## Merci pour votre attention



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

